Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260630-DCM_2026_089-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU **MARDI 30 JUIN 2026**

2026-089

Le mardi 30 juin, à 18h300, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 24 juin 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 29
Nombre de Membres présents : 28	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 1	Abstention : 0
	Non votant : 0

SONT PRESENTS :
Monsieur DUPONT, Monsieur JAILLAIS, Madame LAMBERT, Monsieur DUCHESNE, Madame LAGREE, Monsieur PLANCHON, Madame PAVERO, Monsieur BRETT, Madame LECRUT-CHARNAVEL, Madame BOISNIER, Madame GACHET, Madame GUEYE, Monsieur FLEUREAUX, Monsieur SARKADI, Monsieur GUERTIN Madame LEFAY, Monsieur BERTRANDA, Madame MARTINEAU, Monsieur RIBEIRO, Madame BADILLER, Madame DE JENLIS, Monsieur VARANNE, Madame PANNIER, Monsieur DUFRESNE, Madame RUFET, Madame BOURGEOIS, Monsieur FIELD, Monsieur NIZOU

ONT DONNE PROCURATION :
Monsieur LE TREUT à Monsieur JAILLAIS

ABSENT EXCUSE :
Monsieur LE TREUT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame BOURGEOIS

Vente de mobiliers appartenant à la Ville de Chinon

La Ville de Chinon a organisé une vente de mobilier en 2017 et 2023. Elle souhaite renouveler cette action au cours du 2ème semestre 2026 pour du mobilier scolaire et autres dont elle n'a plus l'utilité.

Cette vente doit faire l'objet d'une nouvelle délibération afin d'inclure les prix des articles qui n'ont pas été mentionnés initialement.

- Chaise / banc : 5 euros
- Meuble 4 portes/4 tiroirs : 20 €
- Fauteuil de bureau adulte : 5 €
- Canapé 2 places : 10 €
- Fauteuil salon : 5 €

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260630-DCM_2026_089-DE

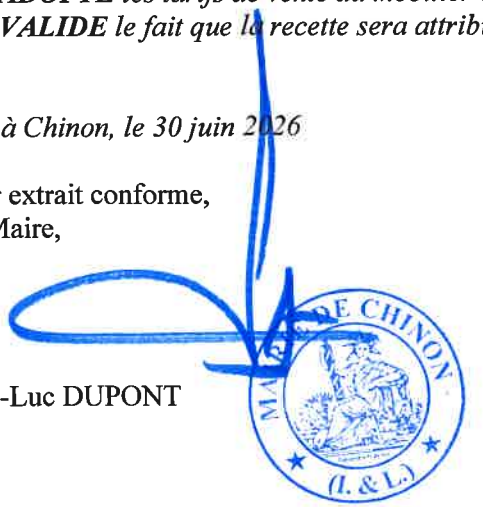
- Bureau d'écolier 1 place : 8 euros
- Bureau d'écolier 2 places : 15 euros
- Bureau d'écolier 1 place avec assise fixe : 10 euros
- Bureau d'écolier 2 places avec assises fixes : 20 euros
- Bureau adulte : 15 €
- Table : 10 euros
- Bureau en bois avec banc : 15 €
- Caisson de bureau : 5 €
- Ecran pour projection : 5 €
- Table ronde avec pieds amovibles : 10 €
- Tableau vert pivotant sur pied : 15 €
- Meuble bas : 5 €
- Commode 3 tiroirs : 30 €
- Armoire : 20 €
- Etagère : 10 €
- Massicot : 10 €
- Poubelle extérieure ville : 5 €
- Jardinière rectangulaire : 5 €
- Jardinière demi-lune : 5 €
- Objets divers : 5 €
- Table ancienne : 20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

- ***APPROUVE** la vente de mobiliers scolaire et autres,*
- ***ADOPTE** les tarifs de vente du mobilier comme détaillés ci-dessus*
- ***VALIDE** le fait que la recette sera attribuée à des achats pour les affaires scolaires.*

Fait à Chinon, le 30 juin 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication